

## La bascule d'intensité : Indochine 1945-1946

Revue militaire général n°58

Commandant Yvan CADEAU.

publié le 23/05/2022

Histoire & stratégie

**Le milieu physique propre aux pays de l'Indochine française comme les modes d'action du Viêt-minh oblige dès 1946 le commandement à modifier les structures du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient, jugées trop « lourdes » pour un tel théâtre d'opérations. Divisions et régiments sont « cassés » et le bataillon devient le pion de manœuvre. Pourtant, la création progressive du corps de bataille adverse dans la seconde partie de la guerre d'Indochine, provoque un mouvement inverse. Les bataillons sont peu à peu intégrés dans des groupes mobiles interarmes et, à la fin du conflit, des divisions légères sont mises sur pied.**

La force expéditionnaire<sup>[1]</sup> qui se met en place - timidement - à partir de 1943 pour participer, à terme, à la libération des possessions françaises en Indochine<sup>[2]</sup>, est d'abord destinée à mener des opérations en Asie aux côtés des troupes alliées contre l'armée japonaise. C'est donc dans la perspective d'un combat de haute intensité et sur un modèle américain que son format est défini par le général Blaizot, un « vieux » colonial, auquel le commandement en est confié. La capitulation du Japon au mois d'août 1945 et la prise du pouvoir, au Vietnam, par un mouvement nationaliste d'obédience communiste, le Viêt-minh, redéfinissent la mission de ce qui est devenu, au mois de juin précédent le corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient (CEFEO). La nature de l'adversaire comme ses modes d'action ont changé et, dans un milieu physique particulièrement contraint, le CEFEO doit adapter ses méthodes et ses structures. Dans le courant de l'année 1946, on assiste donc à une bascule du modèle du corps expéditionnaire, de la haute vers la basse intensité. Cependant, l'organisation de l'armée populaire du Vietnam (APV), bras armé de l'insurrection communiste, oblige progressivement le commandement français à créer des organismes d'un volume de forces de plus en plus important pour lui faire face.

**Création et montée en puissance du corps expéditionnaire.**

La constitution du CEFEO est réalisée dans un contexte de pénurie des effectifs imposée dans un premier temps (printemps 1943 - printemps 1945), par les priorités données au corps expéditionnaire français en Italie (CEFI) du général Juin, puis à la 1<sup>re</sup> armée française du général de Lattre. Dans un second temps (printemps-été 1945), la fin de la guerre en Europe et la situation financière et budgétaire de la France, limitent considérablement les moyens du CEFEO. Ceux-ci sont fixés par le comité de défense nationale au mois d'août 1945 à 55 000 hommes, soit le volume d'un corps d'armée à deux divisions et de ses éléments organiques de corps d'armée (EOCA). Le corps expéditionnaire doit être organisé autour de deux divisions d'infanterie, les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> divisions coloniales d'Extrême-Orient (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> DCEO), qui restent à créer. En raison des pénuries en cadres et hommes de troupe qui prévalent dans l'armée française de la Libération, la 1<sup>re</sup> DCEO est finalement remplacée par la 3<sup>e</sup> division d'infanterie coloniale (3<sup>e</sup> DIC), 17 000 combattants sont prévus par le tableau des équipements et des dotations (TED) de la grande unité, tandis que la 2<sup>e</sup> DCEO ne voit jamais le jour. C'est la 9<sup>e</sup> DIC, à l'effectif théorique de quelque 19 300 hommes et dont les formations sont alors stationnées en Allemagne, qui est désignée à la place pour l'Extrême-Orient. D'autres formations de moindre importance, dont le groupement de marche de la 2<sup>e</sup> division blindée (GM/2<sup>e</sup> DB) - environ 2 250 soldats -, sont également intégrées au CEFEO.

L'évolution rapide de la situation en Indochine surprend les autorités françaises mais ne remet pas en cause le principe de l'envoi d'une force du volume du corps d'armée. De fait, le 15 août 1945, le Japon capitule et un nouvel « acteur » fait son apparition sur la scène indochinoise : le Viêt-minh, sortant de la clandestinité, se lance à la conquête du pouvoir et, le 2 septembre 1945 proclame l'indépendance du Vietnam. La France doit donc faire vite pour recouvrer la souveraineté sur des territoires qu'elle administre depuis presque un siècle pour les plus anciens. Les éléments précurseurs du CEFEO arrivent en Cochinchine au mois de septembre 1945. Début octobre, le général Leclerc[3], commandant supérieur des troupes[4], ne dispose en tout et pour tout que de 4 500 hommes, que l'arrivée progressive des renforts porte, à la fin de l'année à une trentaine de milliers d'hommes. Au premier trimestre 1946, le chiffre a doublé (55 855 hommes plus 8 000 autochtones), notamment grâce au recrutement de contingents locaux : réguliers et supplétifs vietnamiens du corps expéditionnaire[5]. L'arrivée définitive de la 3<sup>e</sup> DIC en Cochinchine et le transfert de la 9<sup>e</sup> DIC au nord du Vietnam permettent au CEFEO d'atteindre environ 95 000 hommes (dont 30 000 autochtones) à la fin de l'année 1946.

[...]

[1] Elle porte, pendant cette période, le nom de Force expéditionnaire française d'Extrême-Orient (FEFEO).

[2] Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Indochine est formée de cinq territoires aux statuts différents : la Cochinchine - qui seule a le statut de colonie -, l'Annam et le Tonkin (qui constituent, une fois réunis, le Vietnam), le Laos et le Cambodge qui sont tous des protectorats administrés plus ou moins directement.

[3] Les accords du 6 mars 1946 permettent aux Français de revenir au Tonkin.

[4] Le général Leclerc, contrairement à une légende tenace, n'est pas commandant en chef, mais « simplement » commandant supérieur des troupes. L'amiral d'Argenlieu cumule la fonction de commandant en chef avec celle de haut-commissaire. Dans les faits, le général Leclerc doit donc demander l'autorisation à ce dernier pour actionner certains moyens, aériens et maritimes notamment.

[5] À ce nombre, le commandement espère « ajouter » les éléments de l'ancienne armée d'Indochine : un millier d'hommes du 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale (11<sup>e</sup> RIC) au sud du Vietnam, environ 5 000 hommes (dont 4 500 pour la seule garnison de Hanoi) au nord. Les forces réfugiées et immobilisées en Chine représentent une force équivalente. L'état physiologique et médical des soldats nécessite cependant le rapatriement du plus grand nombre d'entre eux.

**Titre :** Commandant Yvan CADEAU.

**Auteur(s) :** Commandant Yvan CADEAU.

**Date de parution** 24/03/2022

EN SAVOIR PLUS